

Séance du 24 MAI 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Pommiez, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjoint ; MM.Laroche, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bedarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Bisauta, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Labayle à M. le Maire, Mme Durruty à M. Saussié ; M. Massé à Mme Dufrene ;M. Delas à Mme Darmendrail, M. Trunet à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Chevrel à M. Lozano ; Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre, Mme Boé à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à M. Etchégaray, Mme Capdevielle à M. Casenave.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : GARAGE - Renouvellement du parc automobile - Acquisition de véhicules.

Monsieur Hontabat présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le renouvellement de 3 véhicules du parc automobile conduit la Ville de Bayonne à effectuer une consultation de fournisseurs sous la forme d'un appel d'offres ouvert :

- 1 pick-up service espaces verts
- 1 pick-up service propreté
- 1 camion 3,5 T avec plateau long

Les critères de choix prendront notamment en compte les coûts d'utilisation mais également le taux de pollution.

Chaque véhicule pourra faire l'objet d'une attribution séparée. Ces acquisitions sont dans certains cas assorties de reprises de véhicules anciens.

Le montant prévisionnel d'acquisition de ces véhicules s'élève à 66 000 € TTC, les crédits étant inscrits au budget primitif 2006.

Je vous propose :

- d'approuver le présent dossier d'appel d'offres
- d'autoriser M. le Député-Maire à lancer la consultation en la forme d'un appel d'offres ouvert et à signer les marchés avec les fournisseurs qui seront retenus ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et à lancer la procédure correspondante le cas échéant

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.